

ST CHAM' VTT

CHARTRE DE BONNE CONDUITE DU VTTISTE

Cette chartre a été formulée à l'attention des adhérents de ST CHAM' VTT.

Elle a été établie dans l'intérêt de tous et pour le bon fonctionnement du club.

Tout adhérent s'engage à la respecter .

En tant qu'adhérent à ST CHAM' VTT Je m'engage à :

Porter mon casque

Respecter le code de la route

Respecter la nature

Respecter les autres usagers sur les chemins

Respecter la propriété privée

Participer à l'assemblée générale

Aider le club lors de ses organisations

Participer à quelques randonnées organisées par les clubs voisins

Promouvoir le club

Essayer de m'impliquer dans la gestion du club.

L'adhésion au club implique l'acceptation de cette charte

NOM

PRENOM

DATE et SIGNATURE